

Burkina Faso

Aperçu de la situation dans le pays

Le Burkina Faso est un pays sahélien, situé en Afrique de l'Ouest. Il s'étend sur une superficie de 274 200 kilomètres carrés avec une population de vingt millions neuf cents mille (20.900.000) d'habitants en 2020. L'économie du pays repose sur l'Agriculture et l'élevage, qui est fortement dépendante des conditions climatiques.

La qualité de vie des burkinabè est fortement tributaire du secteur « Environnement, Eau et Assainissement » (EEA). A ce titre, il constitue une priorité pour le Gouvernement au regard des engagements internationaux et nationaux en matière de promotion du développement durable, d'accès universel des populations à l'eau et à l'assainissement.

1. Les Parties prenantes du domaine de l'Eau, de l'Assainissement, de l'Hygiène et des Changements Climatiques

Au Burkina Faso, plusieurs groupes d'acteurs interviennent dans le domaine de l'Eau, de l'Assainissement, de l'Hygiène et de l'Environnement. Ce sont : l'Etat, les collectivités territoriales, les communautés à la base, les burkinabè de l'extérieur, les ONG et associations de développement, le secteur privé, les organisations professionnelles et les partenaires techniques et financiers. La concertation permanente et la contribution de ces acteurs sont gages d'une mise en œuvre coordonnée des actions.

Chaque acteur a un rôle clé.

- L'Etat : notamment les Ministères en charge de l'Environnement, de l'Eau, de l'Assainissement, de la Santé, de l'éducation, de l'Economie, de l'Agriculture et de l'Habitat. Il assure principalement (i) l'élaboration et la mise en œuvre des stratégies et plans opérationnels des Politiques; (ii) la réalisation des investissements ; (iii) la création de conditions favorables aux interventions des autres acteurs ; (iv) l'amélioration du cadre juridique et institutionnel; (v) la mobilisation et la gestion efficiente des ressources financières, matérielles et humaines de qualité ; (vi) le suivi-évaluation et contrôle ; (vii) la coordination des interventions au niveau national ; (viii) la formation et l'appui-conseil aux acteurs du secteur; (ix) le développement de la recherche action ;
- Les Collectivités territoriales : De par le Code général des collectivités territoriales, elles assurent la maîtrise d'ouvrage en matière d'eau et d'assainissement. Elles jouent un rôle fondamental dans la mise en œuvre et le suivi-évaluation des politiques dans les domaines de l'eau potable et de l'assainissement, de l'environnement et la gestion des ressources naturelles, et de l'aménagement urbain.
- De façon générale, les collectivités territoriales ont pour rôle de participer:(i) à l'élaboration et à la mise en œuvre des stratégies opérationnelles ; (ii) à la mise en œuvre des plans opérationnels et d'investissement à travers les plans communaux de

développement (PCD) et les plans régionaux de développement (PRD) ; (iii) au financement de certains projets ; (iv) à la formation et à l'appui/conseil des différents acteurs ; (v) à l'animation des cadres de concertation et de dialogue ; (vi) à la production de données statistiques pour le suivi de la mise en œuvre de la politique de développement.

2. Politiques en matière de climat, d'eau, d'hygiène et d'assainissement

Au Burkina Faso les sous-secteurs de l'Eau, de l'Assainissement et de l'Environnement sont organisés en un seul secteur de Planification depuis 2016. Ce secteur est organisé autour de la Politique Sectorielle « Environnement, Eau et Assainissement » et mise en œuvre à travers des stratégies, des programmes opérationnels et des plans d'actions opérationnels triennaux glissants. Aujourd'hui, cette politique sectorielle est portée par un seul département ministériel. Le Ministère de l'Environnement, de l'Energie, de l'Eau et de l'Assainissement.

Le Programme Approvisionnement en Eau Potable, le Programme Assainissement, le Programme National des Aménagements Hydrauliques, le Plan d'adaptation aux Changements climatiques, le Programme Gestion Intégrée des Ressources en eau élaborés à l'horizon 2030 dans le cadre des Objectifs du Développement Durable (ODD) sont des outils de mise en œuvre de la Politique sectorielle.

Prise en compte de l'Eau, l'Hygiène et l'Assainissement dans le Contribution Déterminée au niveau National (CDN) et le Plan National d'Adaptation (PNA)

A la faveur de l'existence du secteur de Planification Environnement, Eau, Assainissement, la prise en compte des questions d'eau, d'hygiène et d'assainissement dans les différentes stratégies notamment la Contribution Déterminée au niveau National (CDN) et le Plan National d'Adaptation aux Changements Climatiques (PNA) est effective à des niveaux variés.

La première Contribution Déterminée au niveau National (CDN) a été adoptée en 2021 pour l'horizon 2025. Ce CDN prend en compte la contribution des projets d'eau et d'assainissement, des indicateurs avec actions clairement définies.

Les avantages et bénéfices socio-économiques des actions de la CDN du Burkina Faso comprennent entre autres :

- une meilleure sécurité en eau (en particulier une meilleure qualité et quantité d'eau pour les populations);
- l'amélioration de la sécurité alimentaire (notamment grâce à des cultures diversifiées, à une meilleure rétention du carbone organique et de l'eau dans le sol, à une productivité et une résilience améliorée),
- la réduction des risques de catastrophe, à la promotion des emplois et des moyens de subsistance plus naturels.

Dans la CDN 2021-2025, le coût de mise en œuvre des actions dans le volet Eau-assainissement dans le but de contribuer à l'atteinte des ambitions de réduction des émissions de GES est

évalué à cinq cent quatre-vingt-dix millions six cent quatre-vingt-dix mille huit cent quarante-trois (590 690 843) dollars USD d'ici à 2025.

Le Plan National d'Adaptation aux Changements Climatiques (PNA) élaboré en 2015 prend en compte les questions d'Eau (Sécurité de l'eau) et de santé à travers des actions définies spécifiquement. Cependant, l'assainissement n'est pas suffisamment pris en compte.

Au plan opérationnel, la mise en place des éco villages favorise des investissements intégrés en matière d'adaptation et d'amélioration de la résilience des populations. En effet, cette approche prend en compte les questions d'eau, d'hygiène et d'assainissement dans la lutte contre les changements climatiques.

Prise en compte des changements climatiques dans les Programmes Eau, Hygiène, Assainissement et Santé

Au Burkina Faso, les dispositions du code de l'environnement indiquent que « *Les activités susceptibles d'avoir des incidences significatives sur l'environnement sont soumises à l'avis préalable du ministre chargé de l'environnement. L'avis est établi sur la base d'une Évaluation environnementale stratégique (EES), d'une Étude d'impact sur l'environnement (EIE) ou d'une Notice d'impact sur l'environnement (NIE)* »

L'adaptation aux changements climatiques est un véritable enjeu sur lequel le pays est pionnier en Afrique. Aussi, la plupart des programmes sont mis en œuvre en prenant en compte les questions du changement climatique.

Le Programme « approvisionnement en eau potable » (AEP) 2016 -2030, vise à satisfaire durablement les besoins en eau potable des populations en quantité et en qualité. De par la nature des projets d'eau potable, leurs mises en œuvre contribuent à améliorer les conditions de vie des populations et à lutter efficacement contre les effets des changements climatiques.

Afin d'optimiser les coûts de revient de l'eau potable et limiter les impacts environnementaux du programme, le Programme National AEP privilégie les énergies renouvelables telles que le solaire ou les réseaux hybrides (solaire-électrique).

Le Programme National pour la Gestion Intégrée des Ressources en Eau (PNGIRE) a pour objectif global de « **Contribuer durablement à la satisfaction des besoins en eau douce des usagers et des écosystèmes aquatiques** ».

L'atteinte de cet objectif passe par une meilleure connaissance des ressources en eau et une organisation de la gestion de l'eau, gage d'une gestion durable des ressources et une protection de la biodiversité.

En effet, l'utilisation de la ressource en eau au Burkina s'effectue dans un contexte marqué par les sécheresses combinée à la demande croissante en eau et à la dégradation des cours et retenues d'eau y compris la qualité de l'eau.

L'approche gestion intégrée des ressources en eau a été adoptée au Burkina Faso pour relever ces défis.

Le Programme National d'Assainissement des Eaux Usées et Excréta (PN-AEUE) constitue le document de référence et le cadre programmatique des interventions concernant le sous-secteur de l'assainissement des eaux usées et excréta à l'horizon 2030.

Le Programme National d'Assainissement des Eaux Usées et Excréta (PN-AEUE) se conforme à la vision globale de la politique nationale de l'eau, selon laquelle « en 2030, la ressource en eau du pays est connue et gérée efficacement pour réaliser le droit d'accès universel à l'eau et à l'assainissement, afin de contribuer au développement durable ».

La mise en œuvre des projets d'assainissement a un impact direct sur l'éducation, la santé des populations et la nutrition et partant sur l'économie.

Dans le domaine de la santé, le changement climatique est la plus grande menace de santé pour l'humanité. C'est ainsi que le Ministère de la santé a pris des dispositions pour inclure dans son Plan national de développement sanitaire (PNDS) sa vision : « **un meilleur état de santé possible pour l'ensemble de la population à travers un système de santé national accessible, performant et résilient** ». Le Ministère de la santé et de l'hygiène publique a également élaboré son plan sectoriel d'adaptation aux changements climatiques (PNA sectoriel santé).

3. Les effets de la triple crise (climat, économie et santé) sur la fourniture de services d'approvisionnement en eau, d'assainissement et d'hygiène

En plus de la triple crise (climat, économie et santé), le Burkina Faso connaît ces dernières années une importante crise sécuritaire qui impacte très fortement les services d'approvisionnement en eau Potable, hygiène et assainissement.

Les manifestations de la variabilité et des changements climatiques sur les ressources en eau au Burkina Faso s'expriment à travers la pluviométrie et la température en termes de tendance de leur évolution dans les cycles de l'eau.

Les projections issues des études du Laboratoire d'Analyse des Mathématiques et Equations (LAME) montrent dans le domaine des ressources en eau une diminution du volume d'eau annuel dans deux des quatre (04) bassins versants du Burkina Faso et une augmentation dans les deux (02) autres bassins. En 2050, les volumes d'eau connaîtront une nette diminution par rapport à la normale 1961-1990 sur l'ensemble des bassins du Burkina Faso. On observera en particulier une baisse de 68,9% pour la Comoé, de 73% pour le Mouhoun, de 29,9% pour le Nakanbé et de 41,4% pour le Niger.

La vulnérabilité des ressources en eau se ressent également au niveau des aquifères. Ainsi, la vulnérabilité des eaux souterraines se présente sous forme de baisse des niveaux piézométriques, des eaux de surface (exploité par les puits à grand diamètre), des bas-fonds et zones humides, des eaux profondes de certains aquifères dont d'alimentation est liée à l'infiltration efficace et interstitielle, l'assèchement des sources naturelles ou réduction très remarquable de leurs débits.

La réduction de la pluviosité, l'évaporation, l'évapotranspiration, les écoulements et les infiltrations, l'érosion et la sédimentation résultant en partie du changement climatique, sont des causes naturelles de rareté de la ressource en eau au Burkina-Faso.

La vulnérabilité des ressources en eau dans le secteur de l'environnement compromettrait l'équilibre des écosystèmes, et partant la diversité biologique. Et vice versa une vulnérabilité dans le secteur de l'équilibre des écosystèmes influencerait la vulnérabilité des ressources en eau en ce sens que la dégradation du couvert végétal engendre la diminution de la recharge des nappes phréatiques par infiltration et contribue à la dégradation des berges des cours et plans d'eau voire la disparition des zones humides.

Les risques climatiques projetés indiquent que pour le Burkina Faso, la variabilité et le changement climatique auront des répercussions négatives importantes et certaines, sur les secteurs socio-économiques, clés de développement, tels que l'agriculture, l'élevage, la pêche, l'exploitation des produits forestiers non ligneux, etc. Dans ce contexte de situation climatique précaire, l'atteinte des Objectifs de Développement Durable (ODD) du pays pourrait être fortement compromise avec une incidence sur les inégalités de genre, du fait que l'économie nationale repose essentiellement sur le secteur primaire, secteur de prédilection des femmes. (CDN 2021-2025)

La vulnérabilité du secteur de l'environnement et celle des ressources en eau sont donc interdépendants.

L'analyse des aspects environnementaux et sociaux réalisée dans le cadre de l'état des lieux du PN-AEP et PN-AEUE a révélé les principales contraintes suivantes en matière environnementale pour le sous-secteur de l'Eau :

- la pollution des ressources en eau souterraine et de surface suite aux activités anthropiques ;
- une connaissance limitée des ressources en eau souterraine. Il ressort que même si de grandes quantités d'eau sont parfois présentes en zone de socle, leur identification, caractérisation et mobilisation sont complexes et nécessitent la mise en œuvre de moyens (humains, techniques et financiers) adéquats ;
- une évaporation intense qui ira en s'aggravant eu égard aux conséquences des changements climatiques ;
- un envasement des plans d'eau par les résidus des eaux de ruissellement
- L'eutrophisation des plans d'eau par des plantes envahissantes constituant de graves menaces à la pérennité des eaux de surface ;
- une dégradation des infrastructures d'eau potable et d'assainissement ;
- L'accentuation de la défécation à l'air libre.
- l'accroissement de la propagation des maladies à transmission vectorielles (paludisme, dengue...)
- les phénomènes météorologiques extrêmes comme les vagues de chaleur, les tempêtes et les inondations entraînant l'accroissement des pathologies cardiovasculaires et respiratoires, de l'asthme, de la malnutrition, des diarrhées et des décès.

La mise en œuvre des programmes Approvisionnement en Eau Potable et Assainissement a permis d'enregistrer des avancées significatives. Le taux d'accès à l'eau potable est passé de 72.4% en 2016 à 76.4% en 2020.

Le taux d'accès à l'assainissement est passé de 5,6% en 2010 à 25,3 % en 2020. Ce taux bien qu'en évolution est très tributaire des conditions climatiques et de la COVID qui jouent surtout sur la durabilité des ouvrages et la mise en œuvre des projets. La figure ci-dessous présente l'évolution du taux d'accès à l'assainissement :

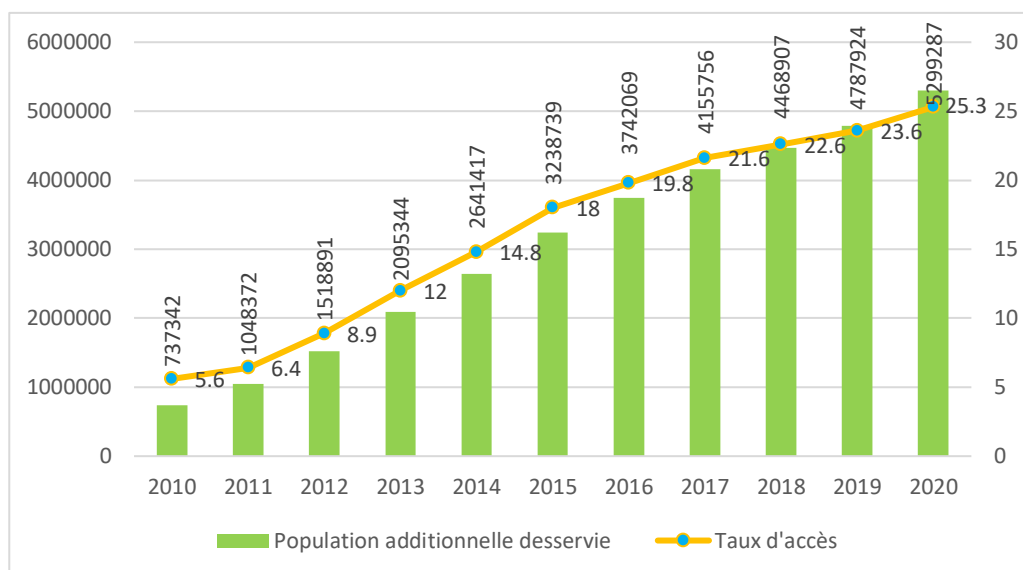


Figure 1: Evolution du taux d'accès à l'assainissement de 2010 à 2020, rapport bilan PNAEUE 2020

L'altération des conditions de vie des populations rurales du fait du changement climatique est une forte menace pour les acquis obtenus dans le cadre des efforts pour l'accès à l'eau potable, l'assainissement et l'hygiène. Au Burkina Faso, les maladies diarrhéiques occupent la troisième place derrière le paludisme et les infections respiratoires aiguës (IRA) parmi les dix (10) principaux motifs de consultations externes dans les formations sanitaires de base (Annuaire sanitaire 2018). Les efforts de financement doivent donc être renforcés dans le domaine de l'Eau, de l'Hygiène et de l'Assainissement pour éviter les recules.

4. Budgétisation des actions

Des plans d'actions ont été élaborés pour atteindre les Objectifs de Développement Durable (ODD) dans les domaines Eau, hygiène, assainissement, changements climatiques. Les principales activités retenues dans ces plans d'actions sont présentées dans le tableau ci-dessous.

Libellé	Situation de mise en œuvre	Montant acquis au 30/04/2022	Montant Recherché
862 Adductions d'eau potable sont mises à la disposition de la population	En cours	30 120 000 000	73 320 000 000

Libellé	Situation de mise en œuvre	Montant acquis au 30/04/2022	Montant Recherché
168 Adductions d'eau potable sont réhabilitées et mises à la disposition de la population	En cours	1 750 000 000	6 650 000 000
1006 PEA neufs sont mis à la disposition de la population	En cours	16 525 000 000	8 625 000 000
8000 forages neufs sont mis à la disposition de la population	En cours	27 475 000 000	28 525 000 000
5 385 forages réhabilités sont mis à la disposition de la population	En cours	2 535 000 000	10 927 500 000
Cinq (05) réseaux d'Approvisionnement en eau potable (AEP) multi-villages sont à la disposition de la population	En cours	2 000 000 000	3 000 000 000
Réaliser 4640 km d'extension de réseau en milieu urbain	En cours	44 285 000 000	187 715 000 000
Augmenter la capacité de stockage de 4525 (m³)	En cours	7 100 000 000	38 150 000 000
Réaliser 3002 bornes fontaines	En cours	423 000 000	4 080 000 000
50 km de réseau d'assainissement collectif sont construits dans les villes de Bobo Dioulasso et Ouagadougou	En cours	1 065 100 000	5 950 000 000
7 stations de traitement de boue de vidange (STBV) sont réalisées	Non programmé		3 141 428 571
238 081 latrines sont mises à la disposition des familles	En cours	1 235 139 000	24 775 679 000
5 440 latrines institutionnelles et publiques sont réalisées et fonctionnelles	En cours	637 744 000	12 644 416 000
50% de communes urbaines disposent d'Infrastructures opérationnelles de traitement et de valorisation déchets	En cours d'exécution	469 287 000	1 401 018 000
47 communes urbaines disposent de schémas de gestion des déchets urbains (SDGDU)	-	-	-
12 SDDEP élaborés	En cours	0	
142 km de Caniveau réalisé	En cours	0	12 008 641 000
Nombre d'études de constructions et de réhabilitation cd barrages	En cours		
27 nouveaux barrages réalisés	En cours		
56 barrages réhabilités	En cours		
Nombre d'agence de l'eau disposant de SDAGE	En cours		

Libellé	Situation de mise en œuvre	Montant acquis au 30/04/2022	Montant Recherché
Des entités nationales pour les fonds climat sont accréditées	En cours d'exécution	3 650 000	38 650 000
13 cibles régionales de la Neutralité en matière de dégradation des terres (NDT) sont définies	En cours d'exécution	6 000 000	4 065 000 000
L'environnement et le développement durable sont pris en compte dans les référentiels de planification.	En cours d'exécution	33 000 000	1 663 000 000
L'Observatoire Nationale de l'Environnement et du Développement Durable (ONEDD) est opérationnalisé	En cours d'exécution	23 500 000	210 000 000
2 000 villages sont transformés en Eco villages	En cours d'exécution	322 147 552	3 262 504 000
Une stratégie REDD+ est élaborée	En cours d'exécution	867 421 000	2 869 737 943

5. Situation des engagements

La situation des engagements présentés par le Burkina Faso dans le cadre du mécanisme de redevabilité mutuelle est présentée dans le tableau ci-dessous :

Année de l'Engagement	Engagement	Echéance	Situation de mise en œuvre	Commentaire
2019	Renforcement de la collaboration avec le ministère de la santé et de l'éducation		Réalisé	Un protocole de collaboration intersectoriel a été signé entre les ministères en charge de l'eau et de l'Assainissement, de la santé et de l'éducation en 2021.
2019	Au moins 50% des nouveaux blocs de latrines communautaires sont conformes à l'arrêté portant normes et critères d'assainissement		En cours de réalisation	Les normes et critères d'accès à l'assainissement ont été adoptés en 2019. Les acteurs sont encouragés à mettre en œuvre les projets en respectant ces normes qui prennent en compte la GHM et le genre. Cependant le cadre de suivi évaluation du PN AEUE ne prends pas en compte cet indicateur. Il n'a donc pas été évalué.
2022 (nouveaux)	Doter au moins trois chefs-lieux de Région de			Le besoin en réalisation se stations de traitement des boues de vidange est important.

engagement s)	stations de traitement de boues de vidanges	2027		Seulement deux régions sur 13 en disposent.
2022 (nouveaux engagement s)	Eliminer la Défécation à l'air libre	2030		Cet engagement est en même temps un des objectifs du PN AEUE. Les acteurs impliqués pour sa mise en œuvre sont l'Etat, les PTF, les ONG, la société civile et les usagers des services d'assainissement.
2022 (nouveaux engagement s)	Renforcer la collaboration entre les structures en charges de l'Eau, de l'Assainissement, de l'Hygiène et des changements climatique	2024		La mise en œuvre de cet engagement est nécessaire pour une meilleure efficacité dans la mise en œuvre des programmes.